

Grève de la faim en soutien à un militant
licencié à GrDF

Curieuse coïncidence : un mois seulement après la fin du mouvement de grève le plus important de l'histoire d'EDF et GDF, auquel Nordine - militant SUD Energie - a apporté une contribution très active et médiatique, celui-ci est « pris en faute » par sa Direction.

Quelle « faute » ?

- 1) Avoir « triché » sur des heures d'intervention chez les clients, triche que nous contestons : la Direction s'appuie sur des témoignages contradictoires ou émanant de « clients » qui se révèlent être des cadres de l'entreprise, laissant percevoir un dossier monté de toutes pièces. Par ailleurs, une telle conduite, même avérée, n'a jamais conduit à un licenciement sec.
- 2) Avoir rédigé et placé dans les panneaux syndicaux un document qui stigmatise « ceux qui arrachent les tracts des panneaux syndicaux SUD Energie ». A noter que la Direction, qui impute sans preuve ce document à Nordine, se sent agressée par cette accusation, avouant implicitement sa responsabilité.
- 3) Avoir refusé d'appliquer une règle locale contraire au droit du travail, qui exige un retour des véhicules d'astreinte le matin après une nuit d'intervention, en contradiction avec le droit au « repos des onze heures ».

(Nous tenons l'ensemble du dossier avec le détail des griefs retenus à disposition de la presse).

Pour tous ses collègues, il est clair que le dossier est vide. Mais en dépit de l'évidence, malgré les explications, les démonstrations, les protestations, la mobilisation des salariés de son agence, rien n'y a fait. La Direction se moque de la Justice, son seul problème étant de « faire un exemple » en licenciant un militant trop actif, qui a osé se faire le porte-parole, avec de nombreux autres militants syndicaux également sanctionnés, d'un malaise général parmi ses collègues. Malaise qui a déclenché un mouvement social historique, autour des questions de partage des richesses dans l'entreprise, mais aussi d'emploi, de sous-traitance, et de destruction progressive du service public.

Laisser faire, ce serait admettre le recul d'un droit démocratique fondamental : le droit de grève, le droit de se syndiquer.

Laisser faire, se serait accepter la destruction de tous les contre-pouvoirs, accepter l'arbitraire qui permet aux directions de condamner à l'exclusion sociale un père de 2 enfants, salarié de l'entreprise depuis 12 ans, sans motif sérieux.

Laisser faire, ce serait permettre la dégradation sans fin des conditions de travail des salariés.

Laisser faire, ce serait se priver de la possibilité d'alerter l'opinion sur la destruction des services publics, et laisser les Directions dégrader le service aux usagers et la sûreté et la sécurité des réseaux et des installations en toute impunité.

Aujourd'hui, après avoir épuisé tous les recours dans l'entreprise, qui se sont révélés être purement formels, deux dirigeants de la Fédération SUD Energie (Yann COCHIN) et du syndicat SUD Energie Ile de France (René-Michel MILLAMBOURG) auquel appartient Nordine, ont décidé d'entamer une grève de la faim aux côtés de Nordine pour obtenir sa réintégration et la levée de toutes les sanctions qui frappent les militants à la suite du mouvement social du printemps dernier.

Ils se installés dans les locaux syndicaux de l'unité Réseau Gaz Paris (GrDF) de Nordine, située au 16-20 rue Pétrele, Paris 9ème.

Une conférence de presse se tiendra à cette adresse mercredi 16 décembre à 11h.